

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 1 déc. 2016

**Date d'édition:** 1 déc. 2016

**Version:** 2

Page 1/7



Powering Business Worldwide

## SIHA Hydrocarbonate de potassium Hydrocarbonate de potassium

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation:**

SIHA Hydrocarbonate de potassium Hydrocarbonate de potassium

**Indications diverses:**

Selon REACH, la substance ne nécessite pas d'enregistrement.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange:**

Produit pour la désacidification du vin

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):**

**Eaton Technologies GmbH**

Langenlonsheim Branch

An den Nahewiesen 24

55450 Langenlonsheim

Germany

**Téléphone:** +49 6704 204-0 (Diese Nummer ist nur zu Bürozeiten besetzt.)

**Telefax:** +49 6704 204-121

**E-mail:** SDB@Eaton.com

**Site web:** www.eaton.com/filtration

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Indications diverses:**

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1. Substances

**Description:**

Hydrocarbonate de potassium (n° CAS 298-14-6; n° EINECS 206-059-0).

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

**En cas d'inhalation:**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 1 déc. 2016

**Date d'édition:** 1 déc. 2016

**Version:** 2

Page 2/7



Powering Business Worldwide

## SIHA Hydrocarbonate de potassium Hydrocarbonate de potassium

### En cas de contact avec la peau:

Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec: Eau

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

### Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

### En cas d'ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Eau en aérosol, mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction

#### Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### 5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles:

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Utiliser un équipement de protection individuel

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Aucune donnée disponible

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage:

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Rincer abondamment avec de l'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

### 6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 1 déc. 2016

**Date d'édition:** 1 déc. 2016

**Version:** 2

Page 3/7



Powering Business Worldwide

## SIHA Hydrocarbonate de potassium Hydrocarbonate de potassium

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Mesures de protection

##### Précautions de manipulation:

Éviter la formation de poussière. Assurer une aération suffisante.

##### Mesures de protection incendie:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

##### Informations sur l'entreposage commun:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### Autres indications relatives aux conditions de stockage:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

##### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

##### 8.2.2. Protection individuelle

##### Protection yeux/visage:

Lunettes de protection hermétiques.

##### Protection de la peau:

Protection des mains: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/substance/préparation.

En raison de l'absence de tests, aucune recommandation ne peut être faite sur le matériau des gants pour le produit/substance/préparation.

Choix des gants en tenant compte des temps de perforation, des taux de perméation et de la dégradation.

Temps de pénétration (durée maximale de port): Interroger le fabricant pour connaître le temps exact de perforation et le respecter.

##### Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite, dégagement de poussière

Appareil de protection respiratoire approprié: Dispositif de filtration (NF EN 147) P 2

##### Autres mesures de protection:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques doivent être prises.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas respirer les poussières.

##### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

#### 8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 déc. 2016

Date d'édition: 1 déc. 2016

Version: 2

Page 4/7



Powering Business Worldwide

## SIHA Hydrocarbonate de potassium Hydrocarbonate de potassium

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### Aspect

État: cristallin

Couleur: blanc

Odeur: sans odour

##### Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	8 - 9	20 °C		Gehalt an gelöster Substanz: 50 g/l
Point de fusion	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non déterminé</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	<i>non déterminé</i>			
Vitesse d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non déterminé</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	2,17 g/cm <sup>3</sup>			
Densité apparente	900 - 1 100 kg/m <sup>3</sup>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	333 g/l	20 °C		
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			

#### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

#### 10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agent oxydant, fortes; Acide fort

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Réagit avec des acides par formation de CO<sub>2</sub>.

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 1 déc. 2016

**Date d'édition:** 1 déc. 2016

**Version:** 2

Page 5/7



Powering Business Worldwide

## SIHA Hydrocarbonate de potassium Hydrocarbonate de potassium

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
298-14-6	potassium hydrogencarbonate	<b>DL50 par voie orale:</b> 4 220 mg/kg (Rat)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Effet irritant sur la peau : non irritant.

**Endommagement/irritation des yeux:**

Après contact avec les yeux légèrement irritant

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

non sensibilisant.

**Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Aucune information disponible.

**Cancerogénité:**

Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction:**

Aucune information disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:**

Aucune information disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:**

Aucune information disponible.

**Danger par aspiration:**

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité aquatique:**

Les données écologiques de tous les produits ne sont pas présentes.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Informations complémentaires:**

Autres indications écologiques: Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Accumulation / Évaluation:**

Aucune donnée disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les numéros de code de déchet selon le catalogue allemand des déchets se réfèrent à la substance, les numéros de code de déchet selon le catalogue européen des déchets (code EWC) se réfèrent à la provenance. L'attribution exacte d'un code de déchet selon le code EWC ne peut être effectuée que par l'utilisateur qui élabore des produits considérés comme des déchets ou qui se charge de leur élimination.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 1 déc. 2016

**Date d'édition:** 1 déc. 2016

**Version:** 2

Page 6/7



Powering Business Worldwide

## SIHA Hydrocarbonate de potassium Hydrocarbonate de potassium

Solutions pour traitement des déchets

### Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

### 13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.1. N° UN

négligeable

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

### 14.4. Groupe d'emballage

négligeable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

#### 15.1.2. Directives nationales

 [DE] Directives nationales

#### Classe risque aquatique (WGK)

##### WGK:

1 - schwach wassergefährdend

##### Source:

S Selbsteinstufung

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

### 15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

### 16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 1 déc. 2016

**Date d'édition:** 1 déc. 2016

**Version:** 2

Page 7/7



*Powering Business Worldwide*

## SIHA Hydrocarbonate de potassium Hydrocarbonate de potassium

### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

### 16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

### 16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.